

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, QUE :

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 9 décembre 2019, les règlements suivants :

- Numéro 19-861 : « Régissant les conditions de travail du personnel cadre de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury »;
- Numéro 19-862 : « Régissant les conditions de travail du directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury ».

Les intéressés pourront prendre connaissance de ces règlements, au bureau de la Municipalité au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, aux heures normales de bureau.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 12^e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE DIX-NEUF.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,



Louis Desrosiers